



REUNION MENSUELLE DU CONSEIL DE QUARTIER – 6 juillet 2026 – 19H – 22h

44 Rue des Maraîchers

Habitantes, habitants : A. BERBATI, M. BOUHOURS, M. BRAUN, O. CHATAIN,
J. GUILLAMOT, Ph. GUILLIN, A. KOUYATE, J.-L. MARTIN, M.-P. MASSÉ

Mairie : O. AKZOUM

Invité : A. HAFLAOUI (Association KIF KIF - Agenda du Quartier)

Tour de table de présentation : bienvenue à un nouvel habitant.

1. Présentation de la demande Agenda du Quartier (Association KIF KIF)

A. HALAOUI nous présente l'Agenda du Quartier en rappelant que sa finalité vise à amener les habitants vers les activités et animations des associations de proximité, pour améliorer la vie sociale du quartier.

Cette démarche est soutenue par la Mairie et les bailleurs sociaux de part et d'autre du boulevard Davout. Le budget alloué pour cette activité est de 18 500€.

Chaque mois, une affiche est éditée et affichée dans les halls d'immeubles des bailleurs sociaux présentant les événements remarquables communiqués par les associations, la bibliothèque, la Mairie et les bailleurs sociaux avec un QR code renvoyant à l'agenda « Web » où tous les événements sont recensés.

Il y a 278 abonnés à la lettre mensuelle.

L'Agenda du Quartier sollicite le Conseil de quartier pour le financement de prestations à hauteur de 500€.

Le Conseil de Quartier apprécie la démarche et rappelle qu'il a déjà financé en 2024 des prestations, mais malheureusement nous constatons, en dehors des publications concernant les animations de la Bibliothèque A. DJEBAR, l'absence d'animations d'associations sur notre périmètre géographique, les activités du secteur Saint Blaise étant majoritaire.

Après échanges, le Conseil de Quartier crée un groupe de travail pour la valorisation des actions du Conseil de quartier et de son fonctionnement afin de définir les outils et les supports de communication possibles, car peu d'habitants connaissent les actions du Conseil de Quartier et son soutien financier à de nombreuses animations.



A l'issue des travaux de ce groupe de travail, une proposition sera faite à l'Agenda du Quartier pour la suite à donner à la demande.

2. Réunion de coordination La Tour du Pin du 11 juin 2026

Rappel des objectifs des réunions de coordination qui regroupe les acteurs associatifs pour l'essentiel autour du quartier de la Tour du Pin en lien avec la Politique de la Ville et des Quartiers Prioritaires.

- La Fête de quartier du 27 juin a été reporté pour cause de canicule, au samedi 26 septembre 2026 et sera associée à l'animation culturelle de Portes en Portes.
- L'acquisition du podium financé par la Conseil de Quartier est validée, en attente des propositions par la Mairie des conventions de gardiennage et de prêt.
- La Bibliothèque A. DJEBAR propose des animations tout l'été.
- La Cabane DAVOUT sera ouverte jusqu'au 15 août.
Sont prévues une séance ciné Voisin, une sortie à la mer et des sorties avec les mamans du quartier.
- L'EPJ Davout prévoit des activités sur le site et à l'extérieur. £
Un voyage à Naples pour les jeunes adultes est organisé.
- Davout Relais et Double Face ont également de nombreuses activités prévues pendant l'été.

3. Concours Photos 2026

Suite à notre participation à la réunion du Conseil de Quartier Réunion – Père Lachaise le 2 juin 2026 et malgré l'initiative de Noah FLECHELLES, Adjoint au Maire en charge de la Démocratie Locale pour organiser une réunion afin de trouver un compromis sur les points de divergence quant au règlement et à l'organisation, le Conseil de Quartier Plaine-Lagny a reçu le lendemain un message notifiant que les organisateurs du Concours actaient la non-participation de Conseil de Quartier Plaine-Lagny.

Le Conseil de Quartier Plaine-Lagny en prend acte et pour décider si l'organisation d'un tel concours sur son territoire est envisageable en 2026 (éventuellement à cheval sur 2027), un groupe de travail est créé pour définir son organisation avec le soutien technique nécessaire.

Présentation à notre réunion mensuelle le 6 septembre prochain.



4. Participation au Forum des Associations

Le Forum des Associations se tiendra le samedi 5 septembre de 10h à 18h au centre sportif Louis Lumière.

4 membres du Conseil de Quartier Plaine-Lagny se relaieront toutes les 2 heures sur le stand des conseils de quartier afin de présenter son action aux visiteurs.

Il conviendra de s'ajuster avec les autres conseils de quartier, car il y aura peu de place et peu de matériel.

5. Commission Sécurité et Propreté

- Bois de Charonne :

Une réunion sur la situation dans le Bois de Charonne s'est tenue le 22 juin 2026 avec des représentants de la Mairie et de la police municipale (PM), en présence de M^{me} A. JARDIN, Conseillère de Paris déléguée auprès du maire du 20^e arrondissement chargée de la sécurité, de la prévention, de la médiation et de la vie nocturne.

Il a été souligné que si en journée tout se passe bien, dès la fermeture, des groupes d'individus viennent régulièrement dans la zone de la Prairie sans se préoccuper des riverains.

La PM présente le bilan :

- 81 interventions sur site depuis le 1^{er} avril 2026.
- Environ une quinzaine d'individus évincés chaque semaine depuis le 1^{er} avril 2026.
- À ce stade, le rappel des règles et la sensibilisation sont privilégiés aux verbalisations, du fait du jeune âge des individus, qui sont par ailleurs conciliants et sortent sans difficulté en présence de la PM.

Comme demandé par les riverains, la PM diversifiera ses points d'entrée en accédant également par le jardin de la gare de Charonne.

La Mairie envisage de verbaliser selon l'amende prévue dans le règlement des parcs et jardins, pour les intrusions non autorisées.

La Mairie confirme que la tranquillité des riverains reste toujours un sujet prioritaire.

Depuis cette réunion, malgré le passage de la PM chaque soir, les nuisances se poursuivent et avec l'ouverture 24h/24h et la coupe du monde, les tirs de mortiers sont revenus.



Il est donc important que les riverains continuent de faire les signalements au 3975 et à écoute20, même si cela peut paraître inutile, car sans cela nous n'aurions pas une patrouille qui passe chaque soir.

À noter également, à deux reprises, un incendie volontaire d'une petite parcelle à l'entrée du cheminement vers les résidences sociales.

Il a également été fait un point sur les appels à projets :

- **Ancienne Gare d'Avron**

La commission du Vieux Paris le 11 juin 2026 a émis un avis défavorable sur le projet présenté. La Mairie rencontre le lauréat pour faire un point d'avancement. Nous avons également demandé une présentation du projet définitif, soit en Conseil de Quartier, soit en réunion de commission.

- **Ancienne gare de la Porte de Vincennes**

Le Lauréat, l'École Comestible, n'a pas encore signé la convention définitive (prévue courant juillet).

Une prochaine réunion sur le Suivi du Bois de Charonne est prévue le 28 juillet en visio.

- **Réfection de la chaussée passage Lagny et rue Philidor**

Après échange avec M. ROGER, élu en charge de la voirie, les dos d'âne sont maintenus, et font partie de la réfection de la chaussée.

Il a été également signalé des véhicules qui circulaient en sens interdit.

- **Projet d'installation d'une Station TRILIB au 104 rue des Grands Champs**

Grâce à la mobilisation des conseils syndicaux et du Conseil de Quartier, l'installation a été suspendue par la Mairie. Une réunion sur site est prévue en septembre pour examiner les options.

Des propositions ont été faites pour une installation là où il peut y avoir des difficultés à respecter la loi obligeant les résidences à disposer des bacs de tri sélectif.



- **34 rue de Lagny**

Suite à de nombreuses nuisances sonores, une plainte a été déposée par une habitante. Il est bien sûr indispensable que les résidents se joignent à cette plainte pour devenir collective et accompagner les actions des autorités afin de retrouver un environnement calme et serein.

Rappel des modalités de signalements :

Pour toutes les nuisances relevant de la Police Municipale appeler le 3975 (après 18h taper le 3 pour tapage nocturne pour être mis en relation avec un Agent), il y a toujours un délai entre l'appel et la transmission du signalement vers la patrouille la plus proche auquel s'ajoute le délai pour arriver sur place, suivant l'heure et les priorités à traiter.

- Un tapage nocturne peut également être traité par la Police Nationale en faisant le 17 (mais il ne sera pas obligatoirement prioritaire)

- Sans urgence, adresser un mail à ecoute20@interieur.gouv.fr pour faire un signalement en précisant la date, l'heure, l'adresse, en joignant une photo au format .pdf
Vous pouvez préciser le cas échéant que vous tenez à disposition une vidéo.

Il est recommandé que plusieurs voisins se relaient pour faire les signalements ou les appels pour un même fait, et il est indispensable de répéter cette action (le cumul des alertes fait monter d'un cran le niveau de priorité et permet un suivi ciblé de la nuisance signalée).

6. Questions Diverses

- **Évolution des Conseils de Quartier :**

La Mairie organisera une réunion plénière des Conseils de Quartier à la rentrée.

Objectif : améliorer le fonctionnement sans changer la charte et la relation avec les services de la Mairie pour les réponses à apporter aux questions des citoyens, également trouver les moyens pour accroître une participation de plus nombreux habitants et d'actifs du quartier.

- **Course des Triporteurs :**

Le Conseil de Quartier souhaite que le logo du Conseil de Quartier plaine Lagny soit plus visible sur tous les supports de communication de l'évènement dont le flyer et le site WEB.



7. Prochaine réunion

La Prochaine réunion Mensuelle :

Lundi 7 septembre à 19h

44 rue des Maraîchers

Réunions suivantes :

Lundi 5 octobre 2026

Lundi 2 novembre 2026

Lundi 7 décembre 2026